

CMQ-69852-001

Séance du 29 août 2023

RÉSOLUTION
2023-013**DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DU MOIS D'AOÛT 2023**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 6 juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE, le 8 juin 2023, le Président de la Commission municipale du Québec a désigné monsieur Joseph-André Roy, membre de la Commission municipale du Québec, et en son absence, madame Céline Lahaie, membre de la Commission municipale du Québec, pour voir à l'administration de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE PRENDRE ACTE de la liste des dépenses incompressibles payées, pour la période du 23 juillet au 19 août 2023, apparaissant au tableau ci-dessous :

FOURNISSEUR		DESCRIPTION	MONTANT
SALAIRE EMPLOYÉS	DES	SALAIRE DU 23 AU 29 JUILLET 2023	3 918,38 \$
SALAIRE EMPLOYÉS	DES	SALAIRE DU 30 AU 5 AOÛT 2023	3 619,63 \$
SALAIRE EMPLOYÉS	DES	SALAIRE DU 6 AU 12 AOÛT 2023	3 556,88 \$
SALAIRE EMPLOYÉS	DES	SALAIRE DU 12 AU 19 AOÛT 2023	3 808,41 \$
TOTAL			14 903,30 \$

DE PRENDRE ACTE de la liste des dépenses incompressibles payées, pour la période du 26 juillet au 28 août 2023, apparaissant au tableau ci-dessous :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
TELUS	TÉLÉPHONE SALLE	22,77 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ RAFALE	72,23 \$
TELUS	CELLULAIRE AJUSTEMENT	7,83 \$
VISA DESJARDINS	TIMBRES	317,33 \$
REVENU QUÉBEC	DAS PROVINCIALE	7 947,59 \$
REVENU CANADA	DAS FÉDÉRAL	3 288,51 \$
HYDRO-QUÉBEC	FRAIS	0,81 \$
TELUS	TÉLÉPHONE BUREAU	211,41 \$
TELUS	TÉLÉPHONE SALLE	22,77 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ SALLE	229,00 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ ÉGLISE	190,44 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE	78,68 \$
TELUS	TÉLÉPHONE RAFALE	51,18 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ SITE POMPAGE	1 404,34 \$
SERVICES DE CARTES DESJARDINS	AVIS PUBLIC ÉLECTION, PUBLIPOSTAGE, RÉPARATION SOUFFLANTE	640,58 \$
TOTAL		14 485,47 \$

Joseph-André Roy
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président